

Association Syndicale Libre
Du Lotissement de la Dune de Lespine
6, rue de la Briquèterie
33780 SOULAC sur MER

L'an deux mille quinze,
Le samedi 31 Janvier à 10 heures 30,
Les membres de l'Association Syndicale Libre du Lotissement de la Dune de Lespine se sont réunis en Assemblée Générale à la salle socio culturelle, 6, rue d'Ornano à Soulac sur Mer, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour :

- Rapports moraux exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.
- Rapports financiers exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.
- Affectations des résultats 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.
- Election du bureau
- Adresse de correspondance
- Questions diverses.

M *William Pouyalet* a été nommé(e) président de séance et constate que le quorum est atteint. De ce fait, l'Assemblée peut légalement délibérer.

Le président prend la parole et fait part à l'Assemblée que celle-ci ne s'est pas réunie depuis le 18 Août 2009, au cours de laquelle elle avait élu un bureau pour trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2011 qui se composait ainsi :

- Directeur : Benjamin BARDINEAU
- Trésorier : William POUYALET
- Secrétaire : Philippe GORIE

Leurs fonctions étant arrivées à leur terme et aucune Assemblée ne s'étant réunie depuis cette date, l'Assemblée décide :

Première résolution :

L'Assemblée décide d'entériner les rapports moraux établis par Philippe GORIE pour les exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée décide d'entériner les rapports financiers établis par William POUYALET pour les exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

Pour ce qui concerne les résultats 2009, 2010 et 2011 : le résultat est nul.

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats

- 2012 en réserves pour un montant de 336.11 Euros.
- 2013 en réserves pour un montant de 88.71 Euros.
- 2014 en réserves pour un montant de 106.23 Euros.
-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale décide de nommer pour une durée de trois ans en qualité de :

- Directeur : Claude Lacoue
- Trésorier : William Poyalet.
- Secrétaire : Sylviane Huguet.
-

Secrétaire adjoint :
Anne Bourne Thomas.
Trésorier adjoint
Jean Pierre Michel

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

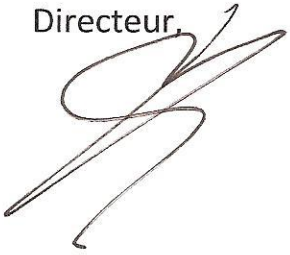
Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale décide que le courrier destiné à l'association sera adressé chez M^{me} Sylviane Huguet. 5 rue Juvé de Trespire Soubac/mc.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le présent procès-verbal a été dressé et signé par les membres du bureau.

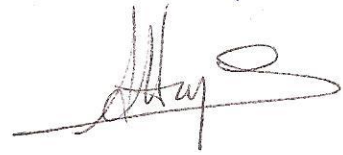
Directeur,

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Trésorier,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop at the top and a horizontal line extending to the right.

Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, with a vertical stroke on the left and a horizontal stroke at the bottom, ending in a small circle.